

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 ^{eme}
Nom de site	AVENUE DU PRESIDENT WILSON	Numéro	T15761
Adresse du site	38, avenue du Président Wilson	Hauteur	R+7 (29m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - Syndicat de copropriété du 38 avenue du président Wilson	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 2 antennes inactives et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	03/08/2018
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	03/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	03/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0° et 120°		
Distance des ouvrants	2m et 8m en dessous de l'antenne (Fenêtre du dernier étage)	Vis-à-vis (25m)	R+4, R+5
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 5V/m - 120° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32.10m (0°) / 29.55m (120°)		

Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 2 antennes panneaux existantes azimuts 0° et 120°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 2 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antennaire	Aucune modification
Zone technique	Aucune modification

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

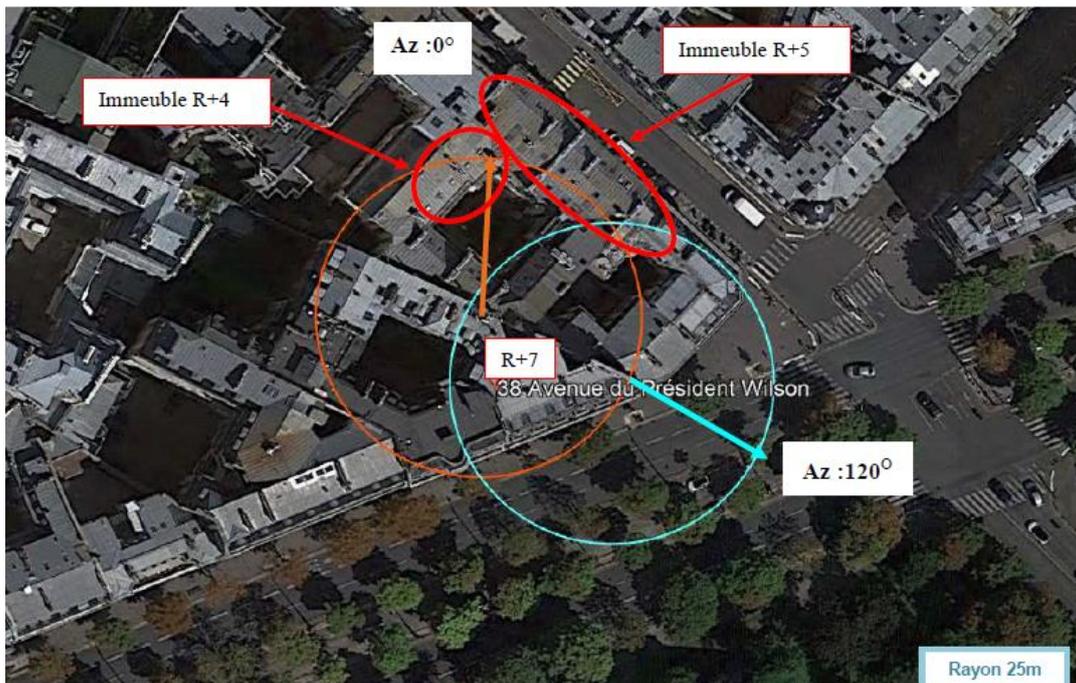
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 38 AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON 75016 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	25.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 38 AVENUE DU PRÉSIDENT WILSON 75016 PARIS-16E__ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 0°	Azimet 120°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	28.5 m	16.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimet 0°

b. Azimet 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimet 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 28.5 m. Pour l'antenne orientée dans l'azimet 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5 m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



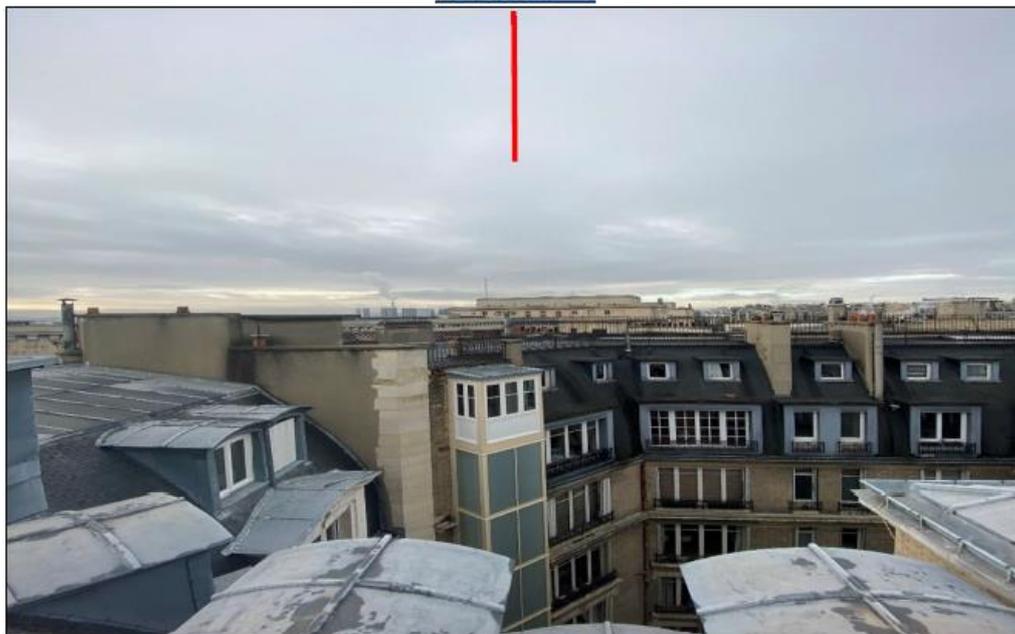
Etat projeté : Pas de modification visuelle



SANS CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

Azimut 0° :



Azimut 120° :

